

SUD AQUITAINE

L'essentiel
et plus encore



LE JOURNAL DES ÉLUS DE LA MSA SUD AQUITAINE



N°6 Décembre 2010

EDITO



En ce début de mandat, il me paraît important que l'ensemble de notre réseau de délégués cantonaux mesure, de façon concrète, les différents engagements de la MSA Sud Aquitaine sur nos territoires ruraux.

Ouverture d'une agence locale à Aire sur l'Adour, accompagnement à la création de Maisons de Santé Rurale, développement de structures pour personnes âgées ou handicapées figurent parmi les réalisations les plus récentes, auxquelles j'ajouterais l'ensemble des projets que vous menez sur vos cantons et qui participent de cette même dynamique.

La connaissance des territoires ruraux, largement servie par votre engagement sur les cantons, constitue le levier majeur de notre action dans ce domaine. Car il ne s'agit pas pour nous de plaquer des solutions toutes faites mais de construire des réponses adaptées, en fédérant l'ensemble des compétences et énergies dont nos territoires ruraux sont le creuset.

Dans ce domaine, le partenariat est déterminant, avec les collectivités locales, les Organismes Professionnels Agricoles et de Protection Sociale, le Conseil Général... C'est dans ce sens que nous avons organisé, le 6 Décembre dernier à Haut Mauco, une rencontre de l'ensemble de nos partenaires Landais. Elle fait suite, je vous le rappelle, à la volonté de votre Conseil d'administration de préserver une proximité et un lien avec l'ensemble des acteurs et partenaires du département n'ayant pas accueilli l'Assemblée Générale.

Je vous laisse, à la lecture de ce bulletin, découvrir ces initiatives marquantes de notre présence sur les territoires ruraux.

A l'heure où tout le monde parle de solidarité et de citoyenneté, nous pouvons être fiers, en MSA, d'être en capacité d'afficher, derrière ces mots, des actes et des résultats.

Il reste encore à faire et je sais que l'esprit de responsabilité qui nous anime nous fera encore agir aujourd'hui, et plus encore demain. C'est le vœu que je formule à l'aube de cette nouvelle année, auquel je joins, de façon plus personnelle, pour vous même et tous ceux qui vous sont chers, mes souhaits de très bonnes et heureuses fêtes.

La présidente
Chantal GONTHIER

Un premier bilan prometteur pour l'Agence d'Aire sur l'Adour

Le 6 septembre dernier à Aire sur l'Adour, la MSA Sud Aquitaine ouvrait sa 7^{ème} Agence Locale.

Au terme des trois premiers mois de fonctionnement, les échos sont largement favorables. Côté adhérents, la facilité d'accès et de parking, les locaux accueillants et l'ouverture quotidienne sont mis en avant. Sylvie Martins, Conseillère en protection sociale, le confirme : « *nos adhérents se sont déplacés dès les premiers jours de façon spontanée. Et la fréquentation est en progression. Bien sûr, il faut continuer à nous faire connaître* ».

La proximité d'Aire sur l'Adour avec les cantons limitrophes du Sud des Landes et du Nord Béarn ajoute une plus-value importante à l'attractivité de la nouvelle agence. « *Je reçois des adhérents du canton de Garlin, qui apprécient cette proximité. Quand ils découvrent les locaux, ils sont agréablement surpris de voir l'équipement de l'agence : ordinateur, photocopieur... et mesurent qu'ils ont ici le même service qu'à Pau ; ça les rassure et ça leur évite le déplacement* ».

L'accueil quotidien tous les matins du Lundi au Vendredi se complète de visites à domicile et de rendez-vous à l'Agence. « *C'est une formule qui plaît et marche bien, et on constate une montée en charge importante* », indique Sylvie Martins.

Autre bénéfice de l'Agence locale, la possibilité pour le médecin du Travail d'organiser des visites médicales : « *Ça amène des gens, ça permet de faire connaître l'Agence et ses services, notamment auprès de nos adhérents salariés qui, du fait de leurs horaires de travail, n'ont pas forcément la possibilité de se déplacer* ».

L'Assistante Sociale, Caroline Marquebielle, qui tient sa permanence tous les vendredis matins, souligne également la bonne accessibilité de l'Agence et surtout la proximité avec la Conseillère en Protection sociale. « *C'est une proximité très aidante en terme d'accompagnement de l'adhérent puisqu'elle favorise une approche globale de sa situation* ».

« Ensemble plus loin encore », la promesse affichée par la MSA Sud Aquitaine trouve, à Aire sur l'Adour, une résonance particulièrement fondée.



Située à l'entrée du site de la Caisse régionale du Crédit Agricole, la nouvelle Agence offre des locaux chaleureux et fonctionnels

Les responsables départementaux des Landes accueillis à Haut Mauco

Le 6 décembre dernier, sur le site de Maisadour à Haut Mauco, la MSA Sud Aquitaine accueillait l'ensemble des responsables départementaux : Organismes Professionnels Agricoles et de Protection Sociale, Conseil Général et Elus. Etaient également présents, autour du Conseil d'Administration et de l'équipe de Direction, les Délégués Départementaux et Présidents Cantonaux des Landes.

Première rencontre après les élections en MSA, ce fut l'occasion, pour Chantal Gonthier et Eric Dalle, de réaffirmer les engagements de la MSA Sud Aquitaine dans l'accompagnement des adhérents et des territoires ruraux. Les interventions croisées d'Administrateurs et d'Agents de Direction pour présenter les réalisations concrètes qui s'en inspirent, sont venues témoigner d'une politique résolument volontariste dans ces domaines.

La soirée s'est achevée sur une note conviviale, autour d'un buffet qui a permis de prolonger les échanges.



A SAUVETERRE LA DÉMONSTRATION ÉVIDENTE DE L'ENGAGEMENT DE

A Sauveterre, une Maison de Retraite et un Centre médico social

Lorsqu'on prend le chemin qui mène au Domaine de Coulomme, on ne se doute pas que ce cadre verdoyant et en pleine nature accueille deux établissements d'hébergement et de soins pour les personnes âgées. C'est pourtant là, sur ces hauteurs de Sauveterre que la MSA a posé, en 1973, la « première pierre » de ce qui est devenu aujourd'hui un site pilote de l'accompagnement des personnes âgées en milieu rural.

DEUX STRUCTURES COMPLÉMENTAIRES

Elle date d'à peine quatre ans et respire encore le neuf : la Maison de retraite est propriété de la MSA qui a préféré en 2006, une reconstruction totale à la rénovation de l'ancien bâtiment. De larges espaces de vie ouverts sur l'extérieur, un parc arboré propice à la promenade et à la détente, la qualité de vie des résidents à l'extérieur comme à l'intérieur a été largement privilégiée. Peinture, couture, gymnastique, cuisine..., des animations leurs sont proposées tous les jours. Les plus valides peuvent aussi rejoindre le centre ville de Sauveterre grâce à une navette hebdomadaire ou profiter de sorties organisées.



Au Centre Médico Social, construit en 1981 et financé par la Caisse Centrale, l'offre de soins et d'hébergement est centrée autour de la prise en charge de personnes âgées en rééducation ou atteintes de pathologies lourdes. « Nous accueillons de plus en plus de personnes âgées, voire très âgées, souffrant de la maladie d'Alzheimer d'où notre projet de créer des unités adaptées à ce type de prise en charge » précise Véronique Ennes, Directrice des deux Etablissements.

A la Maison de Retraite comme au Centre Médico Social, la grande majorité des personnes accueillies, près de 140 environ, est originaire de Sauveterre ou des cantons proches, Navarrenx, Salies de Béarn et St Palais, confirmant la vocation de ces Etablissements au service d'une prise en charge de proximité.

Une Direction commune, une galerie reliant les deux bâtiments et une mutualisation des moyens techniques et humains, l'ensemble du site de Coulomme a été pensé pour favoriser la coordination et la prise en charge globale de la personne âgée.

Aides soignants, infirmiers, ou encore psychomotricien, aides médico psychologiques, près de 100 personnes y travaillent, auxquelles il faut rajouter les interventions extérieures des professionnels de santé et para médicaux du territoire : un bassin d'emploi non négligeable dans ce canton à dominante rurale.



Président de la Maison de Retraite de Sauveterre, ancien Président de la MSA des Pyrénées-Atlantiques et membre du Comité Départemental, Francis Aussat nous livre le vécu de son engagement sur ce territoire de Sauveterre.

« Après quelques mois d'incertitude, je peux vous confirmer que le projet de création d'un foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés vieillissants sur ce site de Sauveterre est en très bonne voie. Nous venons d'obtenir l'accord de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation et celui du Conseil Général, ce qui représente pour nous deux garanties majeures. Le financement de ce projet sera entièrement assuré par Revicap : il s'agit d'une SCI, créée par des institutions de retraite complémentaire et de prévoyance, qui ont choisi, dans le cadre de leur politique d'action sociale de financer, sur l'ensemble du territoire national, des structures d'hébergement pour handicapés mentaux vieillissants.

L'élément qui a joué en notre faveur dans l'aboutissement de ce projet est la proximité de deux structures déjà en place, et bien en place, avec le CMS et la Maison de Retraite, et la possibilité de mutualiser certains services. Aujourd'hui on a deux établissements de qualité très complémentaires en matière de prise en charge du vieillissement. Demain, une nouvelle structure verra le jour - l'ouverture est prévue au 1^{er} Juillet 2012 - qui nous permettra de répondre à des besoins plus spécifiques, ceux des personnes handicapées mentales pour qui l'espérance de vie s'est considérablement rallongée et qui sont souvent confrontées à un manque d'établissements adaptés. Pour moi, ce domaine de Coulomme est bel et bien un centre expérimental de l'accompagnement des personnes fragilisées en milieu rural. Il illustre le souci permanent de la MSA, et de tous ceux qui nous ont précédé, d'avoir ce regard de veille permanente sur les besoins de nos territoires ruraux. Le projet bien avancé de création d'une Maison de Santé Rurale à Sauveterre va dans ce sens : garantir une offre de soins de qualité et de proximité, d'autant plus indispensable du fait des personnes que nous accueillons au sein des Etablissements de Sauveterre. »

UN CREUSET D'INITIATIVES INNOVANTES

Outre la prise en charge globale qu'offrent ces deux établissements dans l'accompagnement de la personne âgée, la particularité du site de Coulomme est d'avoir permis au fil des années l'émergence de nouveaux services complémentaires. Ainsi en est-il par exemple de la création en 1998 d'un service de portage de repas, hébergé au sein des établissements et largement soutenu sur le plan administratif et financier notamment. Un an après, c'était au tour de la MSA d'y expérimenter le premier réseau gérontologique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, suivi de la création d'un Centre Local d'Information et de Coordination. Les deux établissements ont également évolué dans leur offre, avec notamment l'ouverture d'un accueil de jour et d'un accueil temporaire à la Maison de Retraite, et un projet de création d'une offre de soins palliatifs au CMS. « La finalité n'est pas de développer à tout va » précise Véronique Ennes, « mais de veiller à adapter notre accompagnement aux nouveaux besoins du territoire ». Le partenariat reste bien sûr un levier d'actions essentiel, avec les professionnels de santé mais aussi les élus, les Collectivités locales, les autres organismes de protection sociale... Et c'est d'ailleurs le fruit de cette politique qui aujourd'hui permet à ce site de Sauveterre d'investir dans un nouveau projet de grande ampleur, la création d'un foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés vieillissants, et au titre duquel Francis Aussat, particulièrement investi, nous apporte ci-contre son témoignage.

ET À MOUSTEY, LA MSA SUD AQUITAINE SUR LES TERRITOIRES RURAUX

A Moustey, la MSA s'investit dans l'accompagnement du handicap

C'est dans les années 1960 que la MSA s'est engagée, aux côtés de la DDASS et du Conseil Général, en faveur de l'accompagnement des personnes handicapées sur ce territoire Landais de Moustey: une initiative pionnière à une époque où le handicap était plutôt considéré comme un sujet tabou.

Cinquante ans après, l'association gestionnaire des Etablissements le Cottage, au titre de laquelle la MSA apporte un soutien financier et une expertise technique, continue d'œuvrer en faveur d'une prise en charge globale et adaptée du handicap.

DES ÉTABLISSEMENTS « PIONNIERS » DANS LA PRISE EN CHARGE DU HANDICAP



Lorsqu'on arrive sur le site de Moustey, on est surpris de l'animation qui règne. Pas étonnant lorsqu'on découvre les lieux : **TROIS STRUCTURES** y sont implantées, qui accueillent au total près de 115 personnes en situation d'handicaps mentaux plus ou moins lourds. Il y a

d'abord **l'ESAT** (Etablissement et Service d'Aide par le Travail, anciennement CAT), dédié à la réinsertion professionnelle des personnes les plus autonomes autour des métiers du bois : « *un choix qui n'est pas neutre* », nous explique Claude Marseille, son Directeur, « *puisque'on est ici en plein cœur de la forêt des Landes de Gascogne* ». Menuiseries, fabrication de palettes et clôtures de brandes, travaux forestiers et espaces verts, les cinq ateliers, reconstruits récemment, ont été conçus pour adapter au mieux les postes de travail aux handicaps et intégrer une sécurité maximale... Respect des horaires de travail, rémunération et statut social à part entière participent à l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés. La grande majorité d'entre eux réside sur place, au sein du **FOYER D'HÉBERGEMENT**, dans des studios indépendants, alors que les plus autonomes vivent « en milieu ordinaire », sur les communes de Moustey, Pissos ou Parentis, dans des logements individuels. Pour celles qui, du fait de leur état de santé, ne peuvent travailler à l'Esat, un **FOYER DE VIE OCCUPATIONNEL** a ouvert ses portes en 1987. 28 personnes y résident à temps complet et bénéficient d'activités adaptées : poterie, travaux manuels, peintures....

Au total, c'est une équipe pluridisciplinaire de près de 75 personnes, aides médico psychologiques, éducateurs spécialisés, infirmiers et aides-soignants qui assurent au quotidien la prise en charge des personnes handicapées, faisant des Etablissements de Moustey le premier employeur du canton.

UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT SANS CESSE RENOUELLÉE

Depuis sa création, l'association d'Action sanitaire et Sociale « le Cottage », qui gère les établissements de Moustey, n'a cessé d'adapter sa prise en charge du handicap aux nouveaux besoins. Après 25 années consacrées à l'accueil des enfants et adolescents, elle s'est définitivement centrée, en 1987, autour de l'accompagnement des personnes adultes handicapées mentales. Les différentes structures se sont ouvertes au fur et à mesure de l'avancée en âge des personnes accueillies et de l'évolution de leurs handicaps, leur permettant ainsi de réaliser tout leur parcours de vie sur le site. Certains avaient 5 ans quand ils sont arrivés à Moustey.

Aussi l'association est-elle en train de réfléchir à la création d'une nouvelle structure qui permettrait de maintenir sur place les personnes ne pouvant plus travailler à l'ESAT, du fait de l'avancée en âge ou de la diminution de leurs capacités. Afin d'éviter les risques de rupture ou de déracinement liés à l'entrée

dans une maison de retraite où la moyenne d'âge des résidents est de 85 ans le Conseil d'Administration a engagé, en partenariat avec l'Office public départemental des HLM, un projet d'extension de l'actuel foyer d'hébergement : une proximité qui favoriserait la mutualisation de moyens dans des domaines divers.

Une nouvelle perspective qui vient conforter l'engagement des Etablissements de Moustey au service d'un accompagnement personnalisé des personnes adultes handicapées.



Administrateur de la MSA Sud Aquitaine et Président du Comité Départemental des Landes, Jean-Michel LALANNE est Président de l'Association d'Action Sanitaire et Sociale qui gère les Etablissements de Moustey. Témoignage.

« Moustey est l'exemple de l'engagement de la MSA sur les territoires ruraux. On est au cœur d'un canton à dominante rurale, éloigné des centres d'attraction du département que sont Dax et Mont de Marsan, ce qui ajoute à cette réalisation une dimension territoriale à son action. La MSA est représentée au sein de l'Association par six Administrateurs, et j'en assure la Présidence. J'ai succédé à Raoul Masset, qui durant 25 ans, a présidé cette association, et a porté les différentes réalisations qui se sont succédées. Un engagement sans faille de la MSA, les différents partenariats tissés avec les acteurs locaux, Conseil Général et Agence Régionale de Santé, ont permis que l'accompagnement des personnes handicapées soit inscrit dans bon nombre de dispositifs sociaux, ce qui n'était pas le cas à l'origine. Nous avons la chance en MSA, d'avoir des femmes et des hommes de qualité toujours prêts à s'engager pour relever de nouveaux défis, et, comme c'est le cas à Moustey, répondre aux besoins des personnes que la vie n'a pas épargné. C'est la raison de mon engagement au sein de l'Association accompagné des membres du conseil d'administration, de nos partenaires et des salariés qui œuvrent au quotidien pour le bien être de nos résidents ».

ANIMATION DE L'ECHELON LOCAL ECHANGES TERRITOIRES



*C'est à Guiche, sur le GAEC de Delphine Lescastereyres, Administratrice à la MSA Sud Aquitaine, qu'élus et référents MSA de 6 cantons Basques et Landais * se sont retrouvés ce Vendredi 27 Septembre: une journée d'échanges mais aussi le point de départ d'une action de mobilisation autour de la prévention des risques de renversement des tracteurs.*

** Aire, Geaune, Peyrehorade, Bidache, Hasparren, Labastide Clairence*

ECHANGES DE VÉCUS

Pour les Landais, la découverte de l'exploitation de vaches laitières de Delphine fut particulièrement intéressante. Bâtiments, atelier de stabulation, salle de traite, rien n'a échappé à l'attention des visiteurs landais, comme nous l'explique Stéphane Lafitte, Président MSA du canton de Geaune. « C'est une exploitation innovante en terme d'organisation du travail, de matériels et de bâtiments et ce fut pour moi très riche d'enseignements... ».

Au cours de la visite, les échanges ont été nombreux. « Nos agricultures sont différentes, en terme de secteurs de productions, de filières mais nos problématiques se rejoignent », indique Delphine Lescastereyres. Les crises agricoles ont bien sûr été évoquées, notamment celle qui a touché la filière laitière : « On a parlé des problèmes des éleveurs laitiers, en terme de production, de charges et de revenus. C'est pour moi très intéressant d'avoir ce type de dialogue, ça permet d'être informé, de connaître le vécu d'autres agriculteurs », poursuit Stéphane Lafitte.

TRACTEURS, HALTE AUX RENVERSEMENTS

Deuxième temps fort de la journée, la présentation par Nicolas Boizumeau, conseiller en prévention des Risques professionnels en Agriculture à la MSA Sud Aquitaine, de l'action de prévention sur le renversement des tracteurs. « Notre département est particulièrement touché par ce risque, c'est la première cause d'accidents mortels », précise D. Lescastereyres. Côté Landais, si le risque est moindre, les participants ont été attentifs aux mises en garde et recommandations apportées par Nicolas Boizumeau. « Dans les Landes, le risque de retournement de tracteurs est rare mais il existe, notamment lorsqu'on travaille sur les prairies. Le fait d'avoir abordé ce sujet avec les agriculteurs du Pays Basque, très sensibilisés à cette problématique, du fait de la gravité des accidents qui sont survenus, a suscité une prise de conscience qui était nécessaire. On a entendu des témoignages, du parler vrai et ça interpelle », indique Stéphane Lafitte.

Alors à quand la visite des Basques dans les cantons du Tursan ? « On envisage une suite, on veut poursuivre ces échanges », confirme Stéphane Lafitte.

ACTUALITÉS SOCIALES

◆ **LA CRÉATION D'UN NOUVEAU STATUT QUI DEVRAIT ENTRER EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2011, L'EIRL (Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée)** va permettre aux entrepreneurs individuels de mettre leur patrimoine personnel à l'abri des créanciers professionnels.

Avec ce nouveau statut, les chefs d'exploitation auront ainsi la possibilité d'opérer une séparation juridique entre leur patrimoine personnel et le patrimoine affecté à l'exercice de l'activité professionnelle. De plus, la loi de modernisation agricole a prévu de laisser le choix à l'exploitant agricole d'affecter les terres dont il est propriétaire à son patrimoine personnel ou professionnel.

◆ **LA CRÉATION D'UN « À-VALOIR » AU TITRE DES COTISATIONS NON SALARIÉES AGRICOLES** offre la possibilité aux exploitants agricoles de payer par anticipation, et en complément des cotisations appelées par la MSA au titre de l'année en cours, un « à-valoir » sur le montant des cotisations exigibles l'année suivante. La mesure, qui ne concerne que les exploitants au réel, peut être intéressante en cas de fortes variations du revenu et d'une année meilleure que les autres.

Cet « à-valoir » ne peut excéder 50% du montant des dernières cotisations appelées et est fiscalement déductible du résultat de l'exercice au cours duquel il est versé.

SUR VOTRE AGENDA

Les Assemblées Cantonales annuelles, qui réunissent l'ensemble des délégués cantonaux titulaires et suppléants ainsi que les correspondants locaux et référents auront lieu entre mi-Janvier et mi-Avril. Premières de ce nouveau mandat, elles constituent un moment privilégié d'échanges avec les responsables administratifs et politiques de l'équipe de Direction et du Conseil d'Administration de la MSA Sud Aquitaine.

Source d'enrichissement et d'échanges, l'intercantonalité de ces rencontres a été consolidée avec le regroupement de cantons mitoyens ou limitrophes aux deux départements. De même, la démarche d'y associer les maires et conseillers généraux a été reconduite. N'hésitez pas à mobiliser autour de vous afin que le plus grand nombre y participe !